
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2018- 561 DU 19 DECEMBRE 2018

portant nomination de monsieur **Macaire AGBANTE**
en qualité de Directeur général des Patrimoines
immobiliers de l'État au Ministère de l'Économie et
des Finances.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
sur proposition du Ministre de l'Économie et des Finances,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 19 décembre 2018,

D É C R È T E

Article premier

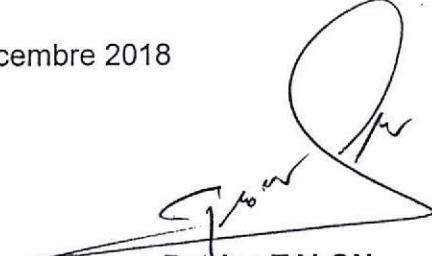
Monsieur **Macaire AGBANTE** est nommé Directeur général des Patrimoines immobiliers de l'État au Ministère de l'Économie et des Finances, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

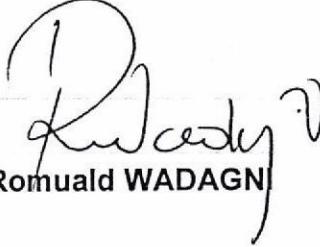
Fait à Cotonou, le 19 décembre 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGN

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 21 ; SGG 4 ; INTERESSE 1 ; JORB 1.